



Située au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Sauveur, avec une population de 12 130 habitants, un budget de près de 42 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 4,7 G\$, est reconnue pour le dynamisme de son développement économique et touristique. Le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Sauveur est à la recherche d'une personne pour compléter son équipe à titre de :

Journalier(ère) opérateur(rice) Poste à temps complet

Raison d'être du poste

Relevant d'un superviseur, le journalier opérateur exécute à l'aide de véhicules, de la machinerie et des équipements spécialisés, différents travaux d'entretien des bâtiments, terrains, réseau routier, réseau d'aqueduc et réseau d'égout.

Principales fonctions

- Entretien le réseau routier, combler les nids de poule. Réparer et restaurer les chemins publics.
- Faucher les accotements. Balayer les rues, entretenir et canaliser les fossés, installer des ponceaux, installer la signalisation routière, niveler les épaulements.
- Émondage, abattage et ramassage des arbres.
- Entretien le réseau d'aqueduc. Drainer et entretenir les bornes-fontaines, réparer les fuites, installer de nouveaux branchements. Voir au bon fonctionnement des vannes etc.
- Entretien le réseau d'égout. Réparer les bris de réseau, débloquer les conduites. Entretien et réparer les regards d'homme, etc.
- Entretien les bâtiments municipaux, effectuer les réparations mineures.
- Montage et démontage lors des événements spéciaux.
- Surveillant/signaleur lors des travaux de déneigement, d'asphaltage, d'excavation et autres.
- Entretien et propreté des véhicules ainsi que des ateliers.
- Charger des camions.
- Déneiger et déglacer les chemins publics, les trottoirs, les stationnements publics, les bornes-fontaines et les abribus.

Cette description contient les éléments nécessaires à l'identification et à l'évaluation de la fonction. Elle n'est pas une énumération limitative des tâches à accomplir.

Qualifications et exigences

Le candidat recherché possède un diplôme d'études secondaires (DES) ou une équivalence, est travaillant et responsable, en bonne condition physique, aime le travail en équipe et est habile à effectuer différents travaux manuels et à se servir de divers outils et appareils. Il détient un minimum de douze mois d'expérience pertinente et possède un permis de conduire de classe 3 valide.

Salaire et conditions de travail

Cette affectation de travail pour la période estivale commencera au mois de mai et se terminera à la fin du mois de novembre. Possibilité d'une réembauche pour la période hivernale.

La rémunération est établie en fonction de la convention collective. Le taux horaire à l'embauche est de 26,41 \$ (salaire 2023). À cela s'ajoute un montant forfaitaire égal à 14 % des gains hebdomadaires, payé sur chaque paie aux personnes salariées temporaires en compensation des avantages sociaux. La semaine normale de travail est de 39,75 heures, du lundi au jeudi de 7 h 15 à 17 h et le vendredi de 7 h 15 à midi.

Pour postuler

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service des travaux publics et travailler dans une ville de montagnes, de lacs et de grands espaces, à seulement 45 minutes de Montréal, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation, **au plus tard le 4 mai 2025**, en remplissant le formulaire sur notre site Internet.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toute autre communauté culturelle. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.